

Présentation des T.P.E. aux élèves de Première 1SD - SVT

Les T. P. E. sont caractérisés par un travail, en partie collectif, qui va de la conception d'un projet (**trouver une question¹ dont la réponse nécessite une démarche scientifique**) à sa réalisation concrète et à sa présentation écrite et orale. Vous devez présenter une problématique qui concerne les SVT et les sciences physiques, et qui doit s'inscrire dans l'un des thèmes imposés. (voir partie A)

Partie A : choix du sujet de T. P. E.

Le sujet de votre T. P. E. est à choisir parmi les thèmes suivants :

Thèmes communs aux séries L, ES et S			Thèmes spécifiques à la série S, option SVT		
Individuel et collectif	Éthique et responsabilité	Santé et bien-être	Avancées scientifiques et réalisations techniques	Matière et forme	La mesure

Vous pouvez retrouver ces thématiques et ce qu'elles recouvrent sur le site <http://dboudeau.fr>

Partie B : productions de votre T. P. E.

- **Un carnet de bord**

Il permet de suivre chronologiquement votre travail en gardant les traces de votre cheminement, des recherches effectuées et des documents consultés, des problèmes rencontrés et des discussions à l'intérieur du groupe, des remarques et conseils faits par les professeurs.

Une fiche est distribuée au début de chaque séance ; elle doit être remplie par l'élève, signée par l'un des professeurs avant la fin de la séance et enfin collée dans le carnet de bord.

Ces traces écrites doivent être facilement lisibles par l'élève et les professeurs encadrants et examinateurs. Ce carnet de bord fait partie des éléments évalués par les professeurs qui vous encadrent.

- **Une synthèse individuelle** (s'appuyant en partie sur le carnet de bord)

La synthèse individuelle doit retracer votre démarche au cours des TPE en deux pages maximum, obligatoirement dactylographiée, correctement présentée et rédigée à la première personne.

Cette synthèse explicite :- les raisons du choix de la problématique ;

- votre parcours au sein du groupe ;
- le bilan personnel du travail réalisé.

Une bibliographie est jointe à cette synthèse.

La synthèse n'est pas un résumé de la production concrète ni un récit chronologique mais une réflexion approfondie de chaque élève sur le projet TPE. Le groupe s'appuiera sur les synthèses individuelles pour préparer l'épreuve orale.

- **Une production concrète collective**

La production concrète pourra être une expérience scientifique, une affiche, une frise, un document audiovisuel, une exposition, un site internet, un cédérom...

Cette production apportera une réponse scientifique à la problématique que vous aurez élaborée.

Vous pouvez laisser libre cours à votre créativité et faire preuve d'originalité, cependant la forme ne doit pas prendre le pas sur le fond. La production ne doit absolument pas se résumer à une compilation de documents obtenus sur le thème étudié. Il vaut mieux un travail imparfait et personnel plutôt qu'un travail brillant et pris ailleurs.

¹Qu'on appellera « la problématique » de votre T. P. E.

Partie C : Organisation pratique d'une séance

- à 16 h 05 : se rendre dans la salle attribuée aux TPE sur le tableau blanc de l'aile 4 ;
- appel des élèves, éventuellement explications diverses des professeurs, puis éparpillement...
- 17 h 45 environ : retour dans la salle initiale, faire signer la fiche et prévoir la séance suivante. En cas de besoin de matériel pour une expérience prévue à la séance suivante, remplir une fiche de demande de matériel ;
- si une sortie est nécessaire, elle doit être prévue 2 semaines auparavant et recevoir l'accord des professeurs et de l'administration. Une fiche de sortie, à retirer à la vie scolaire, doit être remplie.

Partie D : comment serez-vous évalué cette année ?

Les T. P. E. sont **un enseignement obligatoire** du premier semestre. Ils apparaissent comme une épreuve anticipée au bac.

Une note finale sur 20 est attribuée ; seuls sont retenus les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20, affectés d'un coefficient 2 (ainsi aucun candidat ne peut être pénalisé à cause du T. P. E.).

Objectifs et critères de l'évaluation

Les T. P. E. sont caractérisés par un travail, en partie collectif, qui va de la conception d'un projet à sa réalisation concrète et à sa présentation écrite et orale. Vous devez présenter une problématique qui concerne 2 disciplines et qui doit faire partie d'un des thèmes imposés (voir partie A).

Vous serez évalué individuellement sur les trois grandes composantes du T. P. E. (voir annexe 1 à la fin) :

- Votre démarche personnelle et votre investissement au cours de l'élaboration du T. P. E. (votre carnet de bord constituera un des outils d'appréciation) ;
- La production concrète du groupe et votre synthèse individuelle ;
- Votre présentation orale du projet et de la production concrète.

Mode d'évaluation des T. P. E.

L'évaluation est individuelle bien que le T. P. E. soit une construction collective d'un groupe de 2 ou 3 élèves.

La notation prend en compte, pour chacun des élèves du groupe :

1 - L'évaluation du travail effectué, sur 8 points. La note, assortie d'appréciations détaillées, est attribuée à chaque élève par les professeurs ayant encadré les TPE du groupe d'élèves concerné ; elle correspond à l'évaluation de la démarche personnelle de l'élève et de son investissement au cours de l'élaboration du TPE.

Ces éléments sont portés sur la fiche individuelle de notation du candidat.

2 - Une épreuve finale qui se déroulera dans l'établissement, sur 12 points. La note résulte de l'évaluation, par au moins deux professeurs **autres que ceux ayant encadré les TPE** des candidats, de la présentation du TPE et de la production réalisée. Cette évaluation prend en compte :

- La production concrète proprement dite du TPE ; la synthèse individuelle, rédigée par chaque élève (deux pages maximum), sert à individualiser l'appréciation (notation ; 6 points sur 20) ;
- Une soutenance orale, d'une durée modulable selon la taille du groupe sur la base de 10 minutes par candidat, (notation sur 6 points sur 20), qui se décompose en deux temps d'égale durée :
 - un premier temps au cours duquel le groupe d'élèves présente collectivement le travail réalisé ;
 - un temps d'entretien au cours duquel chaque élève est interrogé sur sa contribution.

La note finale (en points entiers sur 20) est obtenue en ajoutant les deux notes définies plus haut, sur 8 et sur 12.

D'autre part, une appréciation est portée sur le livret scolaire ; les rubriques sont indiquées en annexe 2. Pour chacune d'elles trois appréciations sont possibles : satisfaisant, moyen, insuffisant.

Annexe 1 : CRITÈRES DE RÉFÉRENCE ET BARÈME

1ère composante : Démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE

Recherche documentaire	Recherche de sources d'information et de documents en rapport avec le thème et le sujet Traitement pertinent des informations (sélection et analyse)
Démarche	Adaptation de la démarche au sujet Tenue d'un carnet de bord Planification du travail
Contenus disciplinaires	Appropriation et croisement de connaissances et de compétences
Contribution au travail collectif	Esprit d'initiative et prise de responsabilités Souci d'un travail d'équipe

2ème composante : Production finale

Production	Pertinence de la production et de la forme choisie avec le sujet traité Inventivité Soin apporté au travail Production achevée
Synthèse écrite	Cohérence de la construction (plan et enchaînements) Qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire) Restitution de l'ensemble de la démarche

3ème composante : Présentation orale du projet

Présentation argumentée	Construction de l'exposé Argumentation et justification des choix Réactivité face aux questions Richesse des connaissances mises en jeu
Expression orale	Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire) Prise de distance par rapport aux notes écrites

Annexe 2 : Rubriques sur le TPE dans le livret scolaire
--

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - capacité à sélectionner et à analyser des informations - capacité à adapter la démarche au sujet - pertinence de la production au regard du sujet - clarté et pertinence de la synthèse écrite - capacité à défendre oralement son travail et à répondre aux questions - implication personnelle dans le travail en équipe |
|---|